

Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale du 27 septembre 1860

Autor(en): **Scholl, M.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **12 (1860)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

du 27 septembre 1860,

par M. SCHOLL, *président.*

Messieurs et très-chers collègues,

Soyez les bienvenus dans la petite ville jurassienne, fière et heureuse aujourd'hui de vous voir pour la seconde fois réunis dans ses murs.

Nous n'ignorons pas, Messieurs, combien ce déplacement offre de difficultés à un grand nombre d'entre vous, et nous leur sommes d'autant plus reconnaissants d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

Tandis que dans les contrées les plus reculées et les moins industrielles de la Suisse, nous voyons les voies ferrées rapprocher toutes les distances, la plus grande partie de notre Jura en est encore privée, et le moment, que nous appelons de tous nos vœux, où Porrentruy et Bienne pourront s'écrier en se tendant la main : « Il n'y a plus de Pyrénées entre nous ! » n'est pas encore arrivé.

Mais si, matériellement, de hautes montagnes et de mauvaises routes mettent encore de nombreux obstacles à nos communications, nous pouvons cependant nous réjouir, Mes-

sieurs et chers collègues, en voyant qu'elles n'entravent pas nos relations intellectuelles. Chaque année, le Jura voit se resserrer davantage les liens qui unissent ses enfants, les intérêts de localité sont subordonnés à ceux de la commune patrie, les diverses opinions s'effacent en vue du bien général, et chacun de nous, Messieurs, a déjà pu se convaincre que nous faisons journellement de salutaires progrès dans cette union jurassienne, la seule voie qui puisse assurer l'avenir et la prospérité de notre pays.

Or, Messieurs, n'est-ce pas en grande partie à l'existence de la Société d'émulation que nous sommes redevables de cet heureux résultat ? Sans elle, sans cette terre neutre de science et d'étude, combien de nos collègues, animés du même esprit, mais séparés par les distances, n'auraient jamais eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger leurs idées ; combien de préventions injustes, d'antipathies même, existeraient peut-être encore entre des compatriotes, qui, aujourd'hui, grâce à nos réunions annuelles, ont appris à se connaître, à s'apprécier et à s'aimer.

Notre honorable secrétaire vous soumettra un résumé des travaux de la Société pendant l'année 1860 ; c'est toujours avec un nouvel intérêt que ses communications sont accueillies. En effet, quelles idées consolantes ne réveille pas cet indice abrégé des ressources intellectuelles de notre pays ! On aime à arrêter ses pensées sur un pareil tableau ; si votre but, *émulation et progrès*, n'a pas toujours été atteint autant que nous l'eussions ambitionné, il a néanmoins toujours été poursuivi, et vos travaux, Messieurs, sont là pour en rendre témoignage.

Félicitons-nous donc, Messieurs et chers collègues, d'appartenir à cette Société patriotique et civilisatrice, et renouvelons aujourd'hui l'engagement de contribuer de tous nos efforts à son extension, à son perfectionnement et à sa durée.

Si l'époque de nos réunions annuelles est chaque fois un sujet de réjouissance pour ceux d'entre nous qui peuvent y prendre part, c'est chaque fois aussi avec un sentiment bien

douloureux que nous apercevons, en nous comptant, les places vides que la mort a faites dans nos rangs pendant l'année écoulée. Cette année, hélas ! nous avons des pertes bien sensibles à déplorer : M. Bandelier, ancien conseiller d'Etat, qui en 1852 présidait si dignement la séance générale à Courtelary ; M. Juillerat, le peintre célèbre et le doyen de nos artistes jurassiens ; M. Cunier, pasteur à Porrentruy et frère d'un de nos honorables collègues ; M. Renaud, diacre de la classe d'Erguel ; M. Roy, de St-Jean, qui à notre dernière assemblée nous lisait un rapport intéressant sur la condensation de la tourbe. Ces chers et honorables amis ne s'associeront plus à nos travaux ; mais leur mémoire vivra toujours parmi nous.

Ce sera en revanche avec une vive satisfaction et avec reconnaissance que vous aurez vu, mes chers collègues, un certain nombre d'amis de la science, étrangers à notre contrée, répondre obligeamment à notre invitation et venir assister à cette réunion. Leur présence est d'un heureux augure pour notre Société et contribuera efficacement, j'en suis certain, à augmenter le charme de la séance d'aujourd'hui ; puissent-ils de leur côté en rapporter un agréable souvenir dans leurs foyers !

Lors de notre dernière réunion, j'eus l'honneur, Messieurs et chers collègues, de vous entretenir pendant un instant d'un auteur aussi fécond que distingué, d'un archéologue célèbre, M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, président de la Société impériale d'émulation à Abbeville, et de vous faire part de l'intention qu'il m'avait manifestée d'enrichir les archives de notre Société de quelques-uns de ses ouvrages. Vous l'admîtes aussitôt et par acclamation au nombre de vos associés correspondants honoraires. Peu de jours après, M. de Perthes arrivait à Bienne pour visiter l'intéressant musée de M. le commandant Schwab, et un hasard, dont nous avons tout lieu de nous féliciter, le fit se rencontrer avec notre honorable président, M. le professeur Kohler. C'est sans doute à cette heureuse circonstance que notre Société est redevable du généreux envoi de ses œuvres complètes, qu'il lui fit dès son retour à Abbeville. Je ne vous en ferai pas ici l'énumération, Mes-

sieurs, étant certain d'avance que le coup-d'œil que nous sommes tous si impatients d'entendre, contiendra un rapport substantiel sur cette volumineuse et magnifique collection, mais je m'empresserai d'ajouter que M. de Perthes a continué à porter un bienveillant intérêt à notre Société, à nous envoyer ses nouvelles publications et à nous tenir au courant des résultats les plus récents de ses découvertes antédiluviennes.

Si ce n'est pas abuser de votre attention, je prendrai la liberté, Messieurs, de vous lire une courte notice sur un de nos collègues, le digne pasteur Lamon, que la mort nous a enlevé il y a peu de temps. La vie de cet homme de bien mériterait sans doute d'être écrite par une plume plus habile et plus exercée que la mienne, et en recommandant cette esquisse bien imparfaite à votre indulgence, j'ose espérer que la lecture que je vous en ferai engagera peut-être un de nos honorables collègues, en entreprenant un travail plus étendu sur le même sujet, à ajouter une vie intéressante au recueil encore bien incomplet de nos biographies jurassiennes.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

sur JEAN-FRANÇOIS-BENOIT LAMON, de Lens en Valais et de Neuveville, ancien prier du Grand St-Bernard, mort pasteur à Diesse, le 24 avril 1858.

Il est de ces existences utiles et bienfaisantes qui passent presque inaperçues ici-bas, comparables à ces ondées de printemps qui reverdissent et fructifient tout ce qui les entoure, mais dont après peu de jours on a perdu le souvenir.

Telle fut la vie de Lamon.

Vous l'avez tous connu, Messieurs et chers collègues, ce vénérable vieillard, ce digne et zélé pasteur, cet époux modèle, ce tendre et affectueux père, cet ami sûr et de bon con-

seil, cet excellent collègue, ce naturaliste aussi instruit que modeste, dont je viens essayer d'esquisser ici à grands traits la vie si bien employée.

Jean-François-Benoît Lamon était né à Lens, district de Sierre, en Valais, le 13 février 1792. Il était fils de Jean-François Lamon, propriétaire et agriculteur, et de Marie Patience, fille de Pierre-Paul Duc, de Chermignon, et de Marie, fille du capitaine Lamon, de Lens. Son grand-père paternel était châtelain du district ; en 1829, un Nicolas Lamon était président des quatre communes de Lens ; en un mot, cette famille était unè des plus notables de la contrée, et comptait depuis longtemps, de ses membres dans la magistraturè du pays, dans le clergé et comme officiers dans les milices.

Il reçut sa première instruction de ses parents et pendant quelques mois seulement de l'abbé Terrasse, prêtre émigré français, qui se servait de tableaux syllabaires pour lui enseigner la lecture.

Ayant suivi sa famille à Condemines, petit hameau du vignoble, il découvre un jour sur une planche un vieux livre de missions romaines, à moitié rongé des souris, *le premier livre qui lui fut jamais tombé sous la main*, il l'ouvre et s'aperçoit avec surprise qu'il peut le déchiffrer assez facilement et continuer seul sa lecture. « Cette découverte fut une des plus grandes joies de ma vie ! » écrivait-il à ce sujet dans une notice retrouvée parmi ses papiers, et à laquelle nous emprunterons encore le passage suivant : « Un tout petit livre sur la vie de Jésus-Christ a été comme le fil conducteur de ma confiance au fils de Dieu ; ce fut le premier livre que mes pieux parents m'aient donné pour encouragement à l'étude. Ce fut donc de leurs immenses bienfaits l'un des plus précieux qu'ils aient pu me faire, car *qui a le Fils, a le Père*. Ma pieuse mère avait reçu de son père le Nouveau Testament ; elle le lut souvent sans le comprendre, ou du moins sans oser s'en approprier les salutaires promesses, (ce qui n'eut lieu qu'au printemps de 1830). Mais moi non plus, je n'y compris pas

grand chose, et crainte de le mal comprendre, je le laissai de côté, longtemps, très-longtemps, je le dis à ma confusion ! »

« Doué, par la bonté de Dieu, d'une heureuse mémoire, j'en fis l'étalage, même dans les catéchismes publics, cherchant ainsi à attirer sur moi une attention et des regards qui n'étaient dus qu'à Dieu seul. »

« Mon père me fit fréquenter les écoles jusqu'après ma première communion, qui eut lieu à l'âge de onze ans, si j'ai bon souvenir. Je désirais alors servir le Seigneur, et je crois que j'étais sincère. En 1806, à quatorze ans, je commençai un cours d'études de latin ».....

Ici se termine malheureusement ce court fragment autobiographique, le seul écrit de sa main qui nous fournisse quelques détails sur ses premières années ; nous le devons, ainsi que la plupart des autres renseignements, à l'obligeance de sa famille.

La vie de Lamon avait été miséricordieusement protégée plusieurs fois pendant son enfance. Un jour, très-jeune encore, il tombe dans le ruisseau d'un moulin, et n'est préservé d'une mort certaine que par le courage d'une femme, qui parvient à le retirer à l'instant même où il allait disparaître sous la roue. Une autre fois il faillit trouver la mort dans un précipice, et, dans ses courses alpestres, il fut plusieurs fois poursuivi par des taureaux furieux. C'est ce qu'il racontait à ses enfants en bénissant Dieu de sa divine protection.

De 1806 à 1811, époque de son admission comme novice au couvent du Grand St-Bernard, les documents nous manquent absolument sur l'emploi de son temps et sur le lieu de son séjour, mais on peut supposer, d'après les connaissances variées qu'il posséda plus tard, que ses études ne furent pas interrompues.

Son noviciat terminé, il devint chanoine régulier — sa profession de foi, signée à cette occasion, est datée du 16 juin 1812 — puis instituteur des novices, enfin prieur de son couvent, charge qu'il exerça pendant quatre ans.

Un médecin lui avait assuré que jamais religieux n'avait

supporté pendant plus de quatorze ans, l'âpre climat du St-Bernard ; il y vécut néanmoins dix-huit ans, et ne le quitta qu'en 1830.

Sa santé en fut éprouvée, il est vrai, et il fut même menacé de devenir asthmatique ; pour lui procurer une occasion de s'absenter et de voyager dans des contrées moins froides, pendant au moins quelques mois de l'année, on le nomma quêteur du couvent, et durant les six années qu'il remplit ces fonctions, les recettes de l'hospice s'augmentèrent considérablement.

Après l'accomplissement de ses devoirs, l'étude des sciences naturelles, celle de la météorologie et de la botanique surtout, était son occupation favorite.

C'est à lui que l'on doit les premières observations de quelque importance sur la *neige rouge*, phénomène des Alpes et de quelques autres contrées, qu'il découvrit bientôt n'être qu'un composé de myriades de petits insectes. Tschudy dans son *Monde alpestre*, le cite à cette occasion : « Shuttleworth et le prieur Lamon du Grand St-Bernard ont découvert les premiers, dit-il, que la neige rouge contenait des corpuscules organiques de plantes et d'infusoires. »

On lisait également dans la *Patrie* du 12 avril de cette année, une chronique fort intéressante de M. Sam sur ce sujet, dont on nous permettra de citer le passage suivant :

« Je pourrais vous dire encore qu'en 1760 de Saussure a vu sur le Buvern de la neige rouge et en 1778 sur le St-Bernard ; que Ramon a constaté le même phénomène dans les Pyrénées, le capitaine Ross dans la baie de Baffin, et les capitaines Pary, Scoresby et Franklin dans les latitudes de la nouvelle Schettland. »

« Francis Bauer a démontré que cette couleur rouge était due à des globules microscopiques, petits champignons du genre *Uredo*, qu'il finit par pouvoir semer et faire croître à volonté sur de la neige blanche. »

« Le 24 février 1860, M. Pouchet fit à Rouen, dans un lieu élevé, des expériences et découvrit avec l'aide du microscope,

qu'elle contenait du noir de fumée, de l'amidon, des grains de silice et de calcaire, des œufs et des cadavres d'infusoires, trois *navicules*, trois *bacollaires* et deux *bacteriums*, sorte de corpuscules microscopiques, doués de la faculté de se mouvoir et sur la nature négative desquels on ne sait trop à quoi s'en tenir. »

« Enfin cette neige contenait une quantité notable de *matière verte organisée*, etc., etc. »

M. Sam ajoutait en terminant : « Qui de nous eût voulu croire qu'un flocon de neige était habitable et habité, et qu'à l'heure qu'il est, on le démontrerait par A plus B, comme dit Rabelais. »

On voit d'après ceci que les savants français attribuent à un de leurs compatriotes en 1860, l'honneur d'une découverte que Lamon avait déjà faite au commencement de ce siècle.

Il fut reçu peu après et probablement à cause de cette découverte, membre de la Société suisse des sciences naturelles.

Son herbier, formé pendant son séjour au Grand St-Bernard, était un des plus complets de la Suisse, et il a enrichi la Flore helvétique d'un grand nombre de plantes.

Comme prédicateur, Lamon n'avait pas la langue diserte, pour nous servir de l'expression du digne pasteur chargé de son oraison funèbre, mais il possédait à un haut degré l'éloquence du cœur ; nous avons sous les yeux un sermon prêché par lui en août 1829 devant le chapitre du grand St-Bernard, et nous regrettons que l'étendue d'une simple notice ne nous permette pas d'en extraire quelques passages. Il avait choisi pour texte ces paroles de St-Luc : « Estote misericordes, sicut Pater Noster misericors est. » Après avoir passé rapidement en revue l'histoire de leur couvent, il retrace à ses auditeurs, avec douceur, mais avec une grande énergie et un vrai courage, leurs devoirs, comme hospitaliers, envers les voyageurs, et comme frères, les uns envers les autres ; ce discours, empreint de cette modestie chrétienne qui formait

la base de toutes les paroles et de toutes les actions de Lamon, décèle néanmoins un vrai talent pour l'homélie, et une grande connaissance des hommes, acquise dans ses voyages.

Une résolution extrêmement grave que prit Lamon peu de temps après, vint tout-à-coup changer entièrement l'existence si paisible dont avait joui jusqu'alors l'humble prêtre du Mont St-Bernard.

Dans les premiers jours de juin 1830, il quitta son couvent, comme s'il allait botaniser, une petite boîte de fer-blanc sur le dos, et avec dix batz dans sa poche, abandonnant tout ce qu'il possédait dans ce monde, entr'autres son magnifique herbier, plusieurs objets de prix, dons de personnages illustres et de têtes couronnées, et toutes ses observations scientifiques.

Le 22 du même mois, il adressait à M. Darbelley, très-révérénd prier et administrateur de la maison hospitalière du Mont St-Bernard, une lettre, datée de l'Oberland bernois, par laquelle il lui faisait part de sa détermination irrévocable, d'abjurer le catholicisme et d'entrer dans le giron de l'Église protestante.

Dans cette lettre il commence par lui demander pardon d'avoir profité d'une permission qui lui avait été accordée par grâce, pour exécuter une démarche désolante pour ses respectables supérieurs, pour ses chers confrères, pour ses parents et amis, et, après lui en avoir longuement exposé les motifs, il lui déclare que dans sa position, il ne lui était plus permis de continuer à professer un culte qui répugnait aux lumières de sa conscience.

« Je dois cependant déclarer, ajoute-t-il, que tant que j'ai exercé des fonctions dans le ministère qui m'a été confié, je les ai exercées valablement, ayant toujours tâché de joindre l'intention requise au pouvoir qui m'était conféré..... etc. »

« Ce qui m'afflige, dit-il plus loin, c'est le chagrin que ma

démarche va causer à mes chers parents, et cette séparation qui durera peut-être autant que ma vie. Prier pour eux le Seigneur, c'est tout ce qui me reste. »

« Je ne suis pas moins affligé de la peine que je vous cause, et de toutes celles que j'aurai causées à mes supérieurs et à tous mes chers confrères, pendant les dix-neuf ans que j'ai passés dans la congrégation. »

« Je vous prie, ainsi que mes amis, de vouloir bien me pardonner. »

« Tant que je vivrai, j'aimerai la maison bienfaisante et respectable, au service de laquelle s'écoulèrent la moitié de mes jours. »

« Ma démarche étant irrévocable, toute tentative contraire serait inutile et ne servirait qu'à lui donner de l'éclat, tandis que je n'ambitionne que la liberté de rendre en esprit et en vérité mes hommages au seul vrai Dieu, mais sans ostentation, et sans vouloir faire aucun bruit dans le monde. »

Tout dans cette pièce respire le même esprit de douceur et d'humilité, et si malheureusement, les changements de religion ont souvent lieu de nos jours, sous l'influence de considérations absolument mondaines, la lettre et la vie entière de Lamon sont là pour témoigner qu'un pareil motif était étranger à sa résolution, et que jamais l'épithète, toujours un peu injurieuse, d'apostat ne pourra lui être appliquée.

Des motifs que vous apprécierez sans doute, Messieurs et chers collègues, m'engagent à passer rapidement sur cette époque de sa vie, bien importante pour lui, sans doute, mais qui ne me paraît pas devoir être longuement développée ici ; je me contenterai de donner les dates et de rapporter quelques faits saillants, sans faire entrer dans mon récit certains détails dont la lecture pourrait intéresser peut-être, mais qui seraient déplacés dans la circonstance actuelle.

Il importe cependant de réfuter une imputation aussi injurieuse pour son pays natal que pour sa famille, contenue, sans mauvaise intention, dans un court article nécrologique inséré dans un petit journal, peu de jours après sa mort ; il

y est dit que ses parents, ses frères et ses sœurs, qui l'avaient aimé et considéré jusqu'alors, le repoussèrent dès le moment de son abjuration, et que toute communication ou correspondance avec sa famille, ainsi que la rentrée dans sa patrie, lui furent interdites. Cette assertion est complètement erronée ; ses frères l'ont visité plusieurs fois à Berne, et s'ils ont fait leur possible pour le ramener à la foi de ses pères, ce fut toujours par les voies de la persuasion et de la douceur. Il entretenait en outre une correspondance suivie avec un neveu qui le visita plusieurs fois, avec un de ses frères, ainsi qu'avec plusieurs compatriotes, et s'il n'est jamais retourné dans son pays natal, ce n'était point parce qu'une défense quelconque lui en interdisait l'abord.

Il se trouve dans ses papiers plusieurs lettres d'un de ses cousins, curé à St-Martin, écrites en 1833 et signées : « avec l'attachement le plus inviolable, votre tout dévoué ami, parent et frère en Jésus-Christ, Ignace-Alexis Rey, curé indigne. » Ces lettres sont extrêmement affectueuses, son parent lui donne des nouvelles de sa famille et du pays, et lorsqu'il cherche à lui rappeler ses anciennes convictions, c'est avec beaucoup de modération et de grands ménagements.

Une autre lettre, datée du 25 juillet 1830, écrite par le chanoine régulier Théodore Genoud, alors prieur du St-Bernard, est également fort amicale ; il lui exprime le désir de le revoir au moins encore une fois en sa vie, sans faire aucune allusion à son changement de religion projeté. (*)

Avant de dire adieu pour toujours au couvent où il avait passé de si longues années, Lamon avait mis ordre à sa dernière quête, faite en 1829, et qui s'était élevée, suivant le bordereau que possède sa famille, à 7,175 fr.

En quittant son couvent, il se réfugia chez un jeune ecclésiastique anglais, nommé Massingberd, à Saxeten près de

(*) Théodore Genoud, mort le 27 novembre 1859, fut pendant cinquante ans prieur et curé de Lens, chanoine du St-Bernard et chanoine honoraire du chapitre de St-Maurice.

Gsteig, dans l'Oberland bernois ; la plus généreuse hospitalité l'y attendait, et le court séjour qu'il fit dans cette solitude fut consacré à se préparer, par des travaux sérieux et la méditation, au grand pas qu'il avait résolu de franchir.

Il se rendit de là à Berne, où il continua ses études et abjura le catholicisme entre les mains de M. le pasteur Schaffter, en août 1830, et participa pour la première fois à la sainte Cène suivant le rit réformé, le 5 septembre de la même année, puis à Genève, où, après de nouvelles études, il fut consacré ministre protestant, le 6 mai 1831.

Le 30 mai 1832, la commune bourgeoise de Neuveville le reçut au nombre de ses membres. Ici encore nous devons relever une légère inexactitude de ses biographes ; ils donnent à entendre que ses amis et protecteurs lui procurèrent *gratuitement* cette bourgeoisie, tandis qu'il l'avait achetée pour la somme de soixante louis et payée de ses propres deniers, savoir : quarante louis au comptant, et les vingt autres, avec intérêt au 4 %, en deux termes, le 1^{er} août 1832 et le 25 janvier 1833. Le secours bienveillant de ses amis ne lui fut sans doute pas inutile dans cette circonstance ; ils le patronèrent avec zèle, le cautionnèrent, lui firent probablement quelques avances pécuniaires ; mais son premier soin, longtemps avant son mariage, fut de rembourser tout ce qui lui avait été prêté, et il y consacra la majeure partie de son modeste traitement de diacre ou de suffragant, ainsi que les quittances retrouvées dans ses papiers en font foi.

La naturalisation bernoise lui fut accordée le 11 juin 1832, et le 19 novembre de la même année, il fut admis au nombre des pasteurs réformés de notre canton.

Depuis son entrée dans le ministère protestant, il fut appelé à exercer consécutivement les fonctions suivantes :

Le 2 octobre 1831, remplaçant de M. le diacre Molz, à Bienne.

Le 3 novembre 1831, suffragant de M. le doyen Gibolet, à Bienne.

Le 1^{er} juin 1832, suffragant à Bévillard.

Le 2 décembre 1832, suffragant à Orvin, poste difficile et pénible, où il resta dix-huit mois.

Le 1^{er} juillet 1834, suffragant à Neuveville.

Le 22 août 1834, diacre de la classe d'Erguel, à Bienne.

Le 13 avril 1837, nommé pasteur à Diesse, où il fut installé le 7 janvier suivant par M. le doyen Morel, et où il est décédé le 24 avril 1858.

Lamon fut donc pendant dix-neuf ans, de 1814 à 1830, au service de l'humanité dans un établissement catholique, et pendant vingt-sept autres années, de 1834 à 1858, il exerça consécutivement des fonctions comme ministre réformé dans notre pays.

Nonobstant la perturbation momentanée que son changement de religion dut nécessairement amener dans ses habitudes, on peut dire que ces quarante-six années de sa vie se sont doucement écoulées, et que son existence fut paisible, comme l'était le fond de son cœur.

Le 12 juin 1834, il s'était fiancé avec M^{lle} Jenny-Caroline Koenig, de Bienne, fille de Jean-Emmanuel Koenig, pendant de longues années organiste et premier régent des écoles de la ville, et de Marie, née Kieser, de Lenzbourg, et la bénédiction de son mariage par M. le pasteur Funk eut lieu à Bürglen, le 17 juillet 1835. De cinq enfants que le Seigneur lui donna, il eut, en juin 1841, la douleur d'en perdre un, dont la dépouille mortelle repose sous le toit de l'église de Diesse, à côté de celle de son père.

Le strict accomplissement de ses devoirs, son zèle et son amour pour l'étude, lui procurèrent, avec la vie intime de famille et ses nombreuses relations d'amitié, des jouissances que les plaisirs bruyants du monde, à lui inconnus, n'auraient pu lui offrir. Aux sévérités d'une vie laborieuse, Lamon opposait les douceurs de l'affection paternelle, les joies bénies de la famille..... Sa famille ! là résidait sa plus douce pensée, toute sa félicité.

Nous avons déjà vu que dès 1822, il faisait partie de la Société suisse des sciences naturelles ; il était depuis 1847

membre de la Société jurassienne d'émulation, c'est-à-dire dès sa formation; le 6 mai 1853, il avait été nommé membre honoraire de la Société d'histoire naturelle de Neuchâtel, et il était président de la section du district de Diesse de la Société de tempérance jurassienne. Cette Société, fondée en 1837, ne subsista que quelques années, quoiqu'elle ne se soit jamais déclarée dissoute, et, d'après les renseignements qu'ont bien voulu me fournir deux de nos honorables collègues, on peut attribuer son extinction à ce que le règlement n'était pas assez sévère pour maintenir ceux qui l'avaient signé dans la pratique d'une stricte tempérance; de sorte qu'il se manifesta bientôt des relâchements et des cas fâcheux qui découragèrent les autres membres, et la Société finit par s'éteindre en 1840 dans presque toutes les communes. Lamont déploya, comme président de la section de Diesse, beaucoup d'activité, car le noble but qu'on se proposait d'atteindre avait toute sa sympathie, mais ses efforts ne furent malheureusement pas couronnés d'un grand succès. Le feuilleton de l'*Helvétie* du 17 mars 1837 contient un rapport fort intéressant sur ce sujet; ce travail, présenté par un de nos collègues, avait précédé la décision relative à la formation de cette Société; des statuts furent arrêtés à la suite de ce rapport et se trouvent également dans l'*Helvétie*.

Les travaux de Lamont n'étaient pas pour lui un but d'occupation et d'amusement seulement, il recherchait toujours un but d'utilité publique. C'est ainsi qu'en 1852, il soumettait à la Société d'émulation ses observations sur la *petite cigüe* (*Æthusa cynapium*, de Linnée), qu'un colporteur de graines avait vendue pour du persil; puis sur *le seigle ergoté*, et il prouvait que l'ergot était un vrai champignon. En 1856, il envoyait à la Société, réunie à Bienne, ses observations sur une grêle extraordinaire qui avait eu lieu à la montagne de Diesse.

Comme nous l'avons dit, en quittant son couvent, il y avait laissé ses observations scientifiques, et il ne s'est trouvé dans ses papiers que quelques notes éparses se rapportant à l'époque

de son séjour à l'hospice. Un léger tremblement de terre s'y était fait ressentir en février 1823, un autre plus violent en septembre, et le 16 juillet de la même année, on se promenait encore sur les glaces qui recouvraient le lac. En septembre 1824, après des torrents de pluie, il tomba beaucoup de neige, et tandis qu'il neigeait, on entendait de fortes détonations dans le ciel.

Indépendamment de ses observations météorologiques, Lamon énumère en détail les nombreux voyageurs amenés à l'hospice, ayant les pieds et souvent d'autres parties du corps gelés ; on les guérissait presque tous assez promptement au moyen d'un bain à la température de 0. Combien de vies humaines préservées d'une mort inévitable par les soins de ces dignes religieux, aidés de leurs braves domestiques et de leurs chiens, ces compagnons si intelligents et si fidèles de l'homme !!! Mais à quels dangers aussi ne s'exposaient-ils pas eux-mêmes, et combien d'entre eux furent victimes des avalanches et d'autres catastrophes en cherchant à en garantir leur prochain ?

« Trois domestiques de l'hospice, écrit Lamon, étant allés le 7 décembre 1825, accompagner des voyageurs à St-Remy, s'en revenaient avec un autre voyageur et quelques provisions pour l'hospice, lorsqu'arrivés à peu de distance du petit hôpital, où les voyageurs ont coutume de s'arrêter un instant pour se restaurer, ils furent atteints par une énorme avalanche, à un endroit où on n'en voyait presque jamais, lancés au bas d'un précipice, avec un chien, et ensevelis sous une vingtaine de pieds de neige. Un second chien qui avait aussi été entraîné et gravement blessé, sortit seul de l'avalanche et alla passer la nuit au petit hôpital ; le lendemain il retourna à la recherche de ses infortunés compagnons de voyage, arriva le soir au village d'où l'on était parti la veille, et y fit conjecturer par ses hurlements plaintifs, la terrible catastrophe qu'on ignorait encore à l'hospice. Comme le temps était devenu très-mauvais, on supposait au St-Bernard que nos domestiques attendaient au village le retour d'un temps moins dangereux,

et le samedi 10, seulement, le courrier put apporter cette affreuse nouvelle. Quelques recherches que l'on fit, ce ne fut qu'au mois de mai que l'on commença à retrouver le corps de l'un de ces malheureux, et le 6 juillet seulement on avait découvert le dernier. Tous avaient été brisés, meurtris, estropiés dans leur chute. L'étranger était le père d'une nombreuse et pauvre famille, et parmi nos domestiques, l'un d'eux qui nous servait depuis bien des années, consacrait tout son salaire à l'entretien de sa mère qui était aveugle. Cette mère infortunée, quoique résignée à la volonté de Dieu, fut cependant si affectée de la perte d'un fils si justement chéri, qu'elle ne lui survécut que d'un mois, et elle n'eut pas la consolation d'assister à la sépulture de l'objet de ses regrets. »

« Le fils avait précédé sa mère dans le ciel, mais il la suivit dans la tombe ! »

Un document curieux trouvé dans les papiers de M. Lamon est une lettre latine du nonce de S. S. en Suisse, en date du 5 septembre 1828, par laquelle ce prélat lui accorde la permission de lire un certain nombre d'ouvrages, mis à l'Index de Rome, entr'autres : Molinari, Macchiavel, Giannone, la Pucelle d'Orléans de Voltaire, le livre de l'Esprit d'Helvetius, les œuvres de La Mettrie, les Limaçons (?), l'Abrégé de l'Histoire ecclésiastique (*sub mentito nomine de Fleury*, est-il ajouté en parenthèse), le Système de la nature, etc., etc.

Cette permission lui est accordée à l'effet de combattre les hérésies et erreurs contenues dans lesdits livres, et avec la réserve qu'il les conservera sous clef et qu'ils ne sortiront jamais de son appartement.

On a souvent cherché à porter un jugement sur le caractère d'une personne, d'après la devise qu'elle avait adoptée. Le célèbre Tissot scellait ses lettres, tantôt avec un cachet portant pour devise : « Pain bis et liberté ; » tantôt avec un autre sur lequel on lisait : « Eloignez qui m'ennuie ! » et les deux devises convenaient parfaitement à son genre d'esprit. Je ne sais si l'on pourrait en dire autant de celui de Lamon, le cachet dont il se servait habituellement représentait un

vaisseau sur une mer agitée, avec ces mots : « Telle est la vie! »

Un trait fera connaître sa modestie, la modicité de ses besoins et sa confiance enfantine en la Providence. A l'époque de son changement de religion, il visite à Berne un professeur en théologie très-distingué. Celui-ci s'informe avec ménagement s'il ne se trouverait peut-être pas dans un embarras pécuniaire momentané, et M. Lamon l'assure, de la meilleure foi du monde, qu'il possède suffisamment d'argent. Sa bourse contenait..... six batz, et ils composaient toute sa fortune!

Une anecdote que vous aurez peut-être oubliée, Messieurs et chers collègues, rapportée par M. le professeur Wolf, à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Porrentruy en 1853, en retraçant la vie de M. Emmanuel Fueter, serait digne à tous égards de figurer dans celle de Lamon, car pareille aventure aurait facilement pu lui arriver. Le nom de Fueter était avantageusement inscrit dans les annales de la science, lui seul ne s'en doutait pas. Il lit un jour dans une feuille anglaise qu'un M. Fueter, *un Allemand*, avait rendu de grands services aux sciences par ses observations météorologiques. Dans l'espoir de découvrir les traces d'un parent éloigné, il fit des recherches et fut grandement, mais agréablement surpris, d'apprendre que ce Fueter n'était autre qu'un certain Emmanuel Fueter, de Berne, à lui bien connu, c'est-à-dire lui-même.

Lamon non plus ne s'est jamais douté de sa valeur.

Un sentiment qui ne l'a jamais abandonné, c'était un ardent amour pour son pays natal, et ce ne fut pas la moindre des peines de sa vie, de n'avoir jamais revu son cher Valais.

Faisant un jour une visite dans une cure près du lac de Bienne, il fondit en larmes en apercevant un *adonis vernalis* en fleur; il se rappelait avoir vu cette plante croître en plein air dans les environs de la maison paternelle.

Nous trouvons dans les papiers de Lamon un grand nombre de travaux, dont quelques-uns peuvent avoir été l'objet de communications à l'une ou à l'autre des Sociétés savantes

dont il était membre, mais dont la plus grande partie est sans doute inédite, et pourrait cependant offrir beaucoup d'intérêt.

Nous citerons : Des notes sur les localités botaniques observées en Suisse et principalement dans le Jura, ou extraits du catalogue de feu M. Jean-Pierre Faigaux, de Malleray, mort en 1838, âgé de 83 ans. (Le même dont notre honorable collègue, M. le pasteur Grosjean, vous a entretenus dans une de nos précédentes réunions.)

Définitions et annotations *de rebus physicis*. *Miscellanea physica*.

Une notice sur la méthode employée par M. Lasch, pour préparer les champignons charnus, à l'usage des collections botaniques.

Le commencement d'un cours d'histoire naturelle et des notions physiques (incomplet).

Des notices et des extraits sur une grande variété de sujets scientifiques.

Un grand nombre de notes sur des plantes trouvées dans des localités suisses, où jusqu'alors on ne les connaissait pas, etc., etc.

Lors de ses voyages comme quêteur du couvent, il eut l'occasion de faire la connaissance, non-seulement de grands personnages, tels que le roi de Sardaigne et le duc d'Orléans, plus tard Louis Philippe, avec lequel il déjeûna à Genève, mais encore avec un grand nombre d'hommes marquants, ou illustres dans les sciences, et il forma à cette époque des relations qu'il a cultivées en partie jusqu'à la fin de ses jours.

C'était surtout avec les personnes qui partageaient avec lui l'amour de l'étude, que Lamon était en correspondance. On a trouvé dans ses papiers des lettres de MM. de Charpentier et Emmanuel Thomas, de Bex, Stäger de Stäfa, syndic Vernet, Vernet pasteur, Tronchin, de Portes, Rilliet, Gauthier, Cillérier, Drumford, Minter, Pictet, Prévost-Pictet, et de Candolle de Genève, Osterwald, Nicolet, Ladame, professeur Sacc et Godet de Neuchâtel, professeur Thurmann de Porrentruy, de Cerjeat et professeur Porchat, de Vaud, Baeyer, capitaine

d'état-major à Berlin, avoyer Fischer, professeur Brunner, professeur Trechsel, et de Metral, de Berne, Siegfried à Hottlingen, J. Gai, à Paris, etc., etc. Avec les uns, c'était un échange continu de graines et de plantes, avec les autres des calculs relatifs à l'hypsométrie suisse, ou à l'astronomie, des recherches de statistique et de linguistique, des observations sur les variations du baromètre et du thermomètre, sur l'état de l'atmosphère, sur les phénomènes météorologiques, etc., en un mot, comme l'exprime si bien une dame de Neuchâtel dans une lettre adressée à sa famille : « il savait aimer et admirer la nature et la faire admirer aux autres ; il en avait dérobé plus d'un secret et compris plus d'une merveille. »

Mais ce n'était pas avec des savants seulement que le modeste pasteur de campagne entretenait un commerce épistolaire, et je regrette que le peu de temps qu'il m'est accordé de consacrer à cette notice, ne me permette pas de vous donner, Messieurs et chers collègues, un grand nombre d'extraits de sa correspondance.

Je ne puis résister cependant à la tentation d'en rapporter ici en terminant quelques courts passages, et de glaner aussi dans les nombreuses lettres qui ont été adressées plus tard à sa famille, les traits les plus propres à faire apprécier le caractère de notre vénérable collègue.

En 1840, il écrivait à une amie : « Il faut des épreuves pour nous détacher des frêles bras de la chair, et nous faire rechercher toute notre force et tous nos succès auprès de Celui qui permet l'orage, mais qui commande le calme comme il lui plait. Il est triste de songer que depuis deux ans et trois mois que je suis ici, je connaisse encore si peu ma paroisse. Elle est calme maintenant, grâce à Dieu, et si j'avais le talent de ne point apercevoir les vices dominants, on m'assure que l'auditoire serait encore bien plus nombreux. Mais qui donc devrait ou qui voudrait les avertir de leurs maladies spirituelles, si le messager pour Christ se tait. »

« Quelques jours avant la réception de votre chère et bonne

lettre, écrivait-il à une autre dame, ancienne amie de sa famille, j'avais décidé de saisir le premier moment libre pour vous écrire, en sorte que peu s'en est fallu que nos lettres se fussent croisées, et j'ai cette conviction que les âmes amies se visitent quelquefois par la pensée. »

A l'occasion de la mort de Lamon, sa famille reçut, comme nous l'avons dit, de tous côtés de nombreux témoignages de sympathie.

« J'ai eu l'avantage d'entretenir des relations directes avec M. Lamon jusqu'aux derniers jours de sa vie, écrivait un des magistrats les plus distingués que la Suisse ait possédés au commencement de ce siècle, j'ai été souvent frappé de la finesse de ses observations, auxquelles jamais la charité ne faisait défaut. Il avait la mémoire du cœur à un degré éminent, et s'il n'oubliait jamais le plus léger service, la plus simple marque de bienveillance ou d'intérêt, il paraissait n'avoir aucun souvenir des peines ou des torts qu'on lui avait faits. On voyait qu'il faisait de la bible la nourriture de son âme. Les passages se présentaient tout naturellement à sa parole ou au bout de sa plume dans l'occasion, mais sans recherche et avec simplicité de cœur. »

Un honorable membre de la société neuchâteloise des sciences naturelles, s'exprime de la manière suivante à son sujet :

« Il fut membre de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, à cause des services qu'il lui a rendus comme observateur des phénomènes météorologiques, observations qu'il a faites avec beaucoup de fruit, de l'année 1845 jusqu'en 1857, soit pendant treize années ; ces observations comprenaient le baromètre, le thermomètre, l'état de l'air, les vents, ainsi que des annotations sur les phénomènes extraordinaires. M. Lamon a mis à ses observations un soin intelligent et un intérêt scientifique qui lui ont valu toute la reconnaissance de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel. »

Un autre savant neuchâtelois, que vous connaissez tous, Messieurs, écrivait plus tard :

« Une biographie de Lamon ne doit pas le représenter

comme un savant, mais comme un homme qui aimait l'étude de la nature ; il faut surtout le relever sous le point de vue moral et religieux : c'était un excellent homme, plein de charité, de bonté, de dévouement, d'une grande modestie, d'une grande défiance de lui-même, avec un cœur d'enfant et un grand abandon à la Providence. C'est l'histoire de sa conversion qui devrait être le but de sa biographie, etc. »

Tout en partageant cet avis, je n'ai pas cru devoir aujourd'hui donner à cette époque de sa vie toute l'étendue qu'elle eût méritée, par les motifs que j'ai déjà exposés au commencement de cette notice.

Le 8 mai 1858, quinze jours après sa mort, un journal allemand publiait sur notre digne collègue, un article nécrologique, incomplet il est vrai et contenant quelques inexactitudes, que j'ai déjà eu occasion de signaler, mais bien senti et dicté par l'attachement et la vénération que Lamon avait inspirés à son auteur.

Peu de temps après, lors de l'assemblée annuelle de la Société suisse des sciences naturelles, le 2 août 1858, M. le professeur Bernard Studer paya, par d'éloquents paroles, un tribut à la mémoire des hommes éminents que la Société avait perdus, depuis sa dernière réunion. Après avoir parlé des célèbres géologues, de Buch, de Charpentier et Lardy, triumvirat scientifique fondé sur une vieille amitié, datant de leurs études à l'école des mines de Fribourg, et qui ne finit qu'avec leur vie, M. Studer ajoute : « Le brave Lamon aussi, qui a succombé le printemps passé à la faiblesse de l'âge, faisait de fréquents séjours dans la maison hospitalière de Charpentier, et appartenait à ce cercle d'amis et de savants ; tous ceux d'entre nous qui furent assez heureux pour pouvoir s'en approcher, compteront les heures passées dans leur société, au nombre des plus agréables de leur vie, et se souviendront avec douleur de l'année où le dernier d'entr'eux a pris congé de nous. Ancien prêtre de l'hospice du St-Bernard, en même temps botaniste savant et zélé, Lamon se convertit au protestantisme et mourut pasteur à Diesse, et il est du nombre de

ceux de nos collègues , dont la mémoire se conservera longtemps encore chez leurs amis, dans la patrie et dans l'histoire de la science. »

Un touchant épisode , se rapportant à l'époque de la mort de Lamon , et aussi honorable pour celui qui en était l'objet que pour ceux qui y ont pris part , mérite encore d'être mentionné, et je le fais avec d'autant plus d'empressement que sa famille reconnaissante m'en a formellement exprimé le désir.

Lors de son ensevelissement tous les pasteurs du Jura qui purent y assister, eurent simultanément la pensée de contribuer pour leur part à l'érection d'un modeste monument sur sa tombe , et de donner en même temps une marque de leur sympathie fraternelle à sa veuve et à ses enfants désolés, après avoir invité leurs autres collègues qui avaient soutenu des relations intimes avec le cher défunt, à s'associer à eux dans ce but. Cet appel fut entendu et ils s'empressèrent d'offrir ce gage délicat d'affection et d'intérêt à la famille de celui dont la mémoire restera gravée dans leurs cœurs d'une manière ineffaçable.

Je pourrais multiplier indéfiniment les citations, je pourrais relater encore bien des faits intéressants, mais ce serait abuser de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder et, si vous voulez me le permettre, Messieurs, je terminerai cette notice bien incomplète, en empruntant quelques passages au discours prononcé sur la tombe de Lamon par un de nos honorables collègues; ils résumeront les éminentes qualités du défunt bien plus éloquemment qu'il ne me serait donné de le faire.

« Son esprit cultivé s'alliait à sa chaleur d'âme pour la rendre accessible aux plus généreux élans. Ah ! que n'avait-il une langue diserte !.. parfois des éclairs jaillissaient, se faisaient jour dans ses entretiens à travers l'infirmité de la chair ; dans l'empêchement croissant des moyens de communication, il avait des besoins d'épanchement ; car il conservait la jeunesse de l'âme, la vie du cœur. »

« Si la distinction des sentiments est une noblesse et même

la véritable, la seule réelle, on peut dire que c'était une noble individualité. »

« On dirait que la pureté de l'air à ce séjour unique de nos belles Alpes, l'azur foncé du ciel, où l'œil plonge au-dessus de cette région des neiges éternelles, et le noble rôle de ces religieux qu'ont admirés, loués et favorisés l'élite des savants de la Suisse, avaient donné à notre frère un tempérament généreux et poétisé son âme, sous des dehors d'une si modeste apparence. »

« Il avait le cœur tout pastoral, quelque chose d'intime, de particulier dans la cure d'âmes, quelque chose de primitif, de patriarcal, comment dirai-je ?..... »

« Paix lui soit à ce cher frère, avec tous ceux qui dorment en Christ, jusqu'au jour bienheureux de la résurrection.... Et à sa jeune famille, si intéressante et si éplorée, l'héritage du juste, la bénédiction divine ; la sympathie de tous ceux qui l'ont connu, avec la consolation du St-Esprit, de l'esprit de vérité, qui avait donné à cet homme simple de cœur, tout le courage d'une sincère conviction et de ce que l'apôtre appelle *une foi non feinte.* »

